

Le SI doit être efficace et résilient afin de garantir une meilleure qualité de service et d'améliorer la continuité et la disponibilité des applications. Pour chaque site desservi, des niveaux de résilience ont été définis. Le cœur stratégique, comme le futur site de Balard, doit bénéficier d'un accès aux services quel que soit le niveau de crise. Les sites du noyau dur peuvent supporter 24 heures d'interruption de services en cas de crise majeure. Enfin, les sites d'usage général peuvent subir des interruptions plus longues, leur reprise s'inscrivant dans un plan de continuité de l'activité.

Enfin, l'efficacité du SI doit être maintenue en trouvant le juste équilibre entre les missions conservées en interne et l'externalisation.

La mise en œuvre de ces orientations est rendue possible grâce à une gouvernance du SI plus robuste et lisible. Elle s'appuie sur les autorités principales que sont le DGSIC, le CEMA pour les SIOC, le SGA<sup>8</sup> pour les SIAG, et la DGA pour les SIST<sup>9</sup>. Les décisions stratégiques sont prises au sein de comités spécialisés : le comité de convergence des SIOC, la commission des SIAG et le comité directeur des intranets pour le pilotage des services communs.

### Architecture technique générale des SIC

L'évolution des contextes d'engagement, la recherche d'une productivité accrue et les innovations technologiques récentes nécessitent une adaptation rapide des systèmes d'information. Or, notre patrimoine informatique résulte de l'empilement de générations successives d'applications, imbriquées, redondantes et manquant de cohérence. De nombreuses données, parfois stratégiques, sont éparpillées et recopiées dans de multiples bases de données. La complexité croissante de ce patrimoine génère des difficultés pour le faire évoluer en adéquation avec les attentes des différents métiers.

La démarche d'urbanisation vise à assainir la situation. Elle est ainsi nommée du fait des analogies pertinentes avec l'urbanisation des villes : cartographie, plan d'occupation des sols, découpage en quartiers, infrastructures de transport, réglementation. Adaptée aux systèmes d'information, elle vise à les simplifier, à optimiser l'emploi des ressources et à les rendre plus réactifs par rapport aux évolutions des métiers et de leur environnement. Il s'agit de mettre en commun les fonctions, ou services, garants de la cohérence et de fixer un cadre d'évolution pour les systèmes locaux en leur laissant, par subsidiarité, des marges de manœuvre. Il faut tout d'abord étudier les différents secteurs fonctionnels (opérations, soutien, administration...), afin d'en réaliser une cartographie. Vient ensuite le recensement de l'ensemble des informations (bases de données, applications, services, etc.), en relation avec leur fonction, afin de les rationaliser et de valoriser le capital informationnel.

La démarche vise à mettre en adéquation les différentes visions du SI qui se déclinent selon une vue :

- stratégique ;
- métier, celle des processus métiers qui contribuent à la stratégie ;
- fonctionnelle, offrant un cadre cible des informations et traitements nécessaires aux processus métiers : le plan d'occupation des sols fonctionnel du SI ;
- applicative, recouvrant les applications qui automatisent les fonctions ;

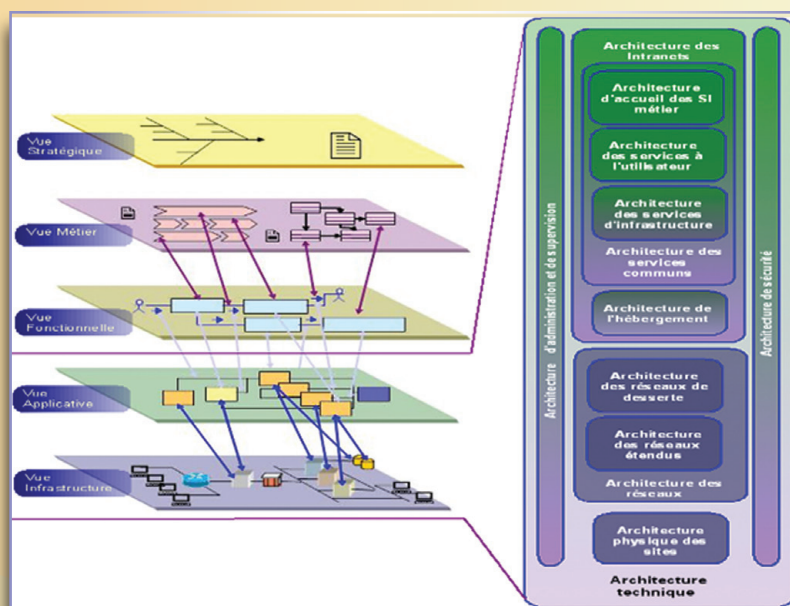
- infrastructure technique, permettant leur exploitation.
- Les urbanistes travaillent essentiellement sur les liens entre les plans stratégique, métier et fonctionnel. Les architectes s'intéressent davantage aux vues applicative et infrastructure. Leur travail se concrétise par la rationalisation des socles communicants, des services communs et d'accueil des applications métier, du soutien et de l'hébergement.

Pour accompagner la mise en place de cette démarche et structurer la gouvernance de cette transformation continue du SI, la notion de responsable de zone fonctionnelle a été identifiée et se met en place progressivement. La gouvernance des données est aussi un enjeu majeur tant notre ministère en produit et en consomme.

Le document d'architecture générale des SIC décrit les principaux composants de l'architecture cible pour les Intranets du ministère. Partant du constat de l'existant, il fixe les transformations à effectuer. L'architecture du SI doit être évolutive et adaptable afin de répondre efficacement à la variété des déploiements (sites permanents, théâtres d'opérations, plates-formes maritimes), à des accroissements momentanés des capacités de service, et aux évolutions des technologies et des usages. Elle doit proposer des services communs malgré des conditions d'exécution des applications métiers très hétérogènes. Elle doit faciliter l'interopérabilité entre nos intranets et des systèmes externes interministériels ou internationaux (OTAN, UE, coalitions) tout en maîtrisant les risques. Elle doit offrir autant que possible des objets d'architecture standardisés à l'image du concept SIA-Box<sup>10</sup>. Enfin, elle doit permettre de maîtriser les coûts dans un cadre humain et financier contraint qu'illustre la démarche de mutualisation de l'hébergement entamé par la DIRISI au travers du projet INCAS<sup>11</sup>.

Le cap à suivre et le référentiel sont désormais fixés. Même si les conditions du succès sont désormais en place, il faudra tout le professionnalisme et l'ingéniosité du personnel SIC de la Défense pour transformer l'essai.

**Lieutenant-colonel Christophe Augustin**  
BPOL/SDS/DGSIC



Les grands ensembles de l'architecture technique

<sup>10</sup> Système d'Information des Armées - briques modulaires du système

<sup>11</sup> Infrastructure Communicante Adaptative et Sécurisée